



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 1^{er} septembre 2021

NOTE AUX REDACTIONS



Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre déléguée chargée de l'Industrie, **se rendra en Isère (38), le jeudi 2 septembre 2021, pour un déplacement consacré à la reconquête industrielle.**

Le déplacement de la ministre débutera par un déjeuner de travail avec des entreprises industrielles lauréates de France Relance.

La ministre participera ensuite à la cérémonie d'inauguration de la « Display Valley », au sein de l'entreprise Aledia, lauréate du programme d'accompagnement French Tech Next40/120, en présence de **Cédric O**, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques.

Programme prévisionnel

Sauf mention contraire, toutes les séquences sont ouvertes aux journalistes accrédités.

13 h	Déjeuner de travail avec des entreprises industrielles de France Relance Préfecture de l'Isère (38) - <i>Hors presse</i>
15 h	Arrivée de la ministre chez Aledia <i>Rendez-vous est donné sur le site de l'entreprise Aledia – ZAC Saut du Moine – Champagnier (38)</i>
15 h 05	Cérémonie d'inauguration de la « Display Valley »
A l'issue	Point presse (micro tendu)

**Veillez-vous accréditer auprès de la préfecture de l'Isère,
avant ce mercredi 1^{er} septembre à 19h :**

pref-communication@isere.gouv.fr – 04 76 60 33 80

***Ce déplacement se fera dans le respect des gestes barrières.
Le port du masque sera obligatoire, merci de bien vouloir vous munir du vôtre.***

A propos de France Relance :

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan de relance, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. France Relance est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

France Relance mobilise près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

Un portail de data visualisation territorialisée a été conçu par la Direction générale des Entreprises (DGE), avec l'appui du Bercy Hub du secrétariat général de Bercy, pour faciliter l'accès et la visualisation des données relatives aux projets lauréats des différents appels à projets lancés dans le cadre de France Relance.

Ces données publiées en open data concernent les projets lauréats de six mesures de France Relance dans l'industrie : <https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié à France Relance :

<https://planderelance.gouv.fr>

Contact presse

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

presse@industrie.gouv.fr